



"Comment mobiliser des co-financements pour des actions vélo dans les territoires ?".

Webinaire Avelo2 – Juin 2022



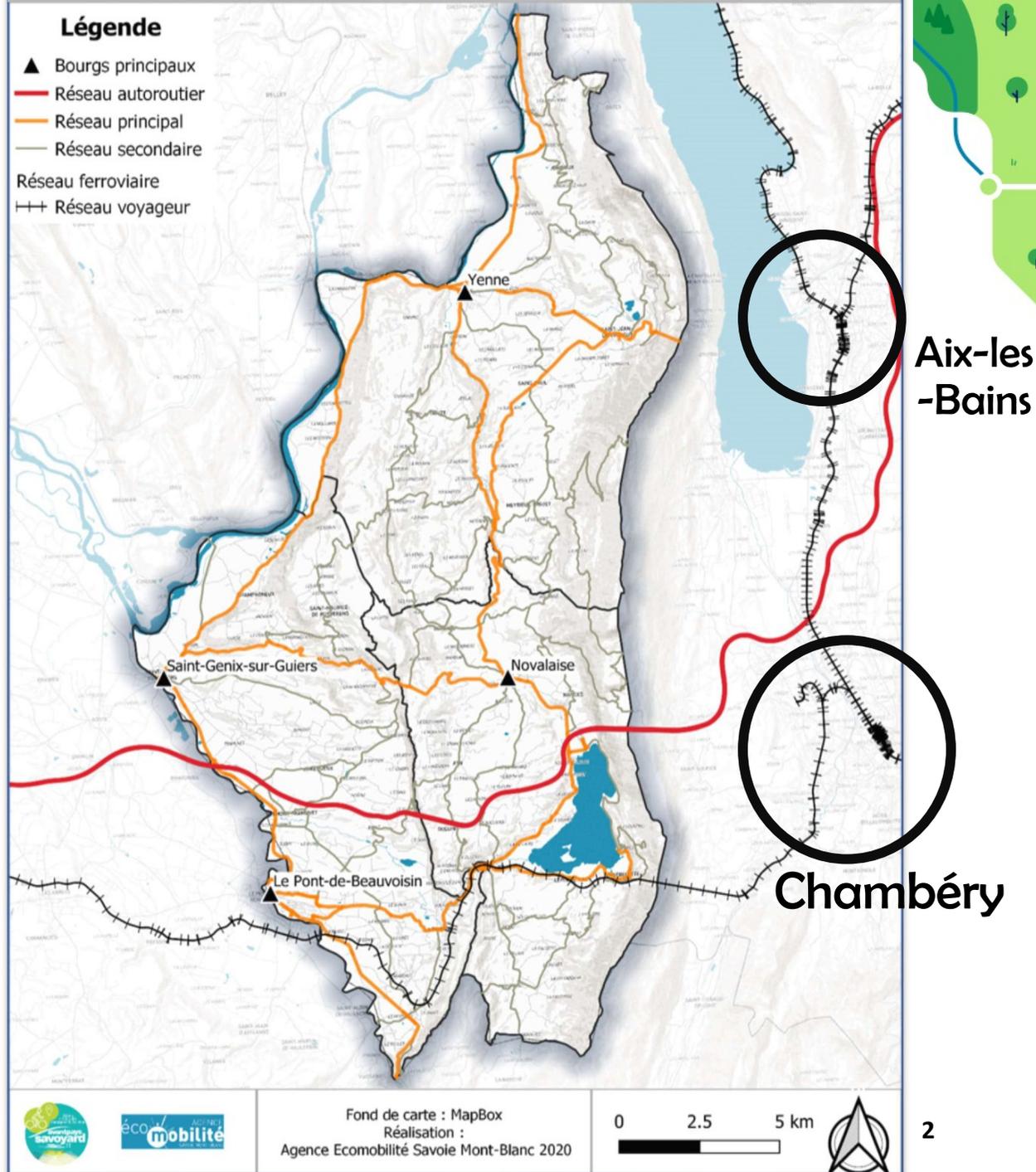
Soutenu par





Le territoire

- 3 Communautés de communes
- 34 communes
- 25.000 habitants
- Territoire rural avec réseau de petits bourgs
- Flux pendulaires avec Chambéry, Aix-les-Bains mais une barrière montagneuse...
- Fréquentation touristique centrée autour du lac d'Aiguebelette.
- Petites EPCI avec moyens limités, tant en ingénierie qu'en financement.





AOM mobilité =

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**Intégration de la mobilité active
dans les conventions cadre entre Région et EPCI**

**Pour les aménagements cyclables :
100.000 € par EPCI en 2022**

**Prise en charge intégrale pour le déploiement d'arceaux sur
les points d'arrêts de transports scolaires; lignes de car régulières**

Financement à 80% des stationnements sécurisés pour vélos.

50% pour l'acquisition d'un parc à vélos plafonné à 50.000 € HT

**>>> A négocier dans le cadre de la révision du Contrat de Plan Etat Région
(2023 – 2027)**



Les financements mobilisés



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Tep CV / 2017 - 2019

Aménagement de tronçons de voie verte en bordure du lac d'Aiguebelette.

Déploiement de stationnements vélo
(180 arceaux et 64 box vélos libre service).

Vélos de services (dont surveillance estivale...)





Les financements mobilisés



Tep CV / 2017 - 2019

1 candidature commune Avant Pays Savoyard
3 maitres d'ouvrages
Financement à 80% soit près de 500.000 €





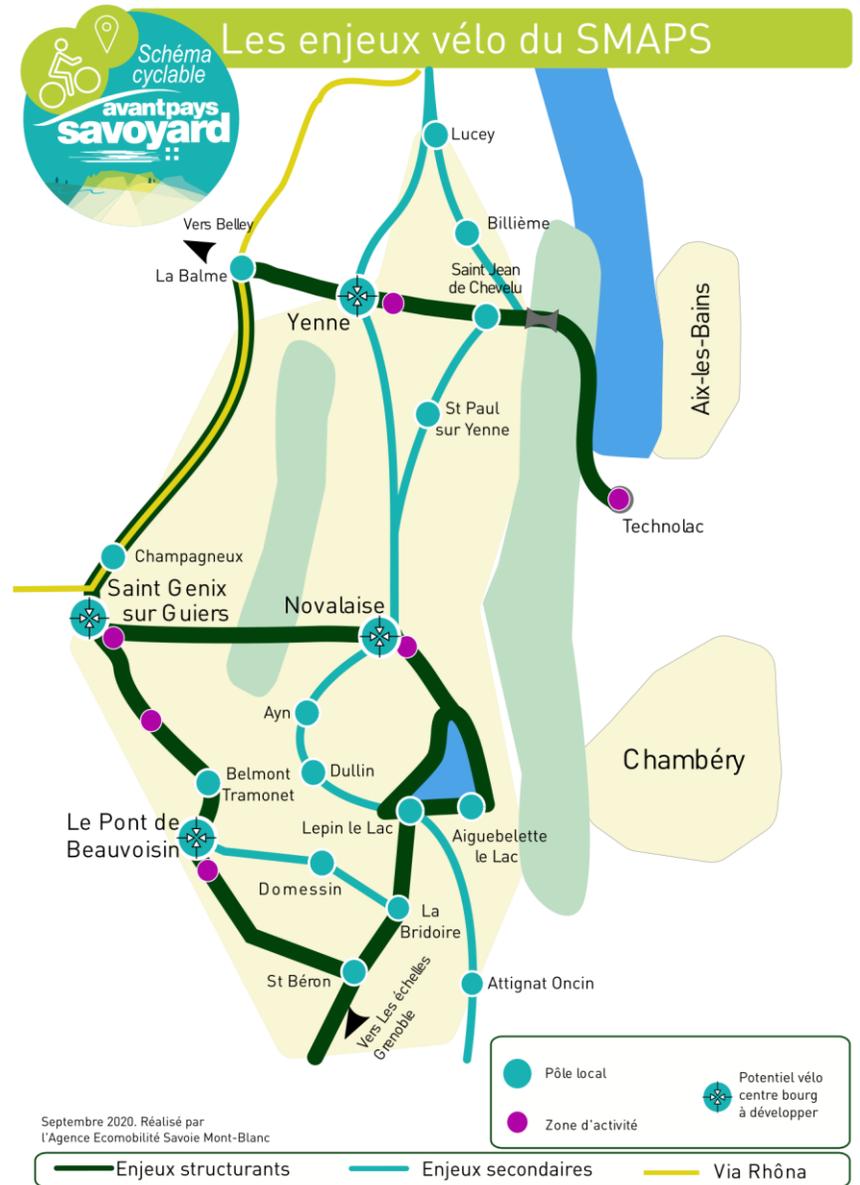
Les financements mobilisés



Programme européen LEADER 2020 - 2021

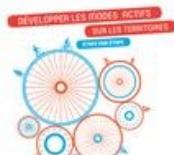
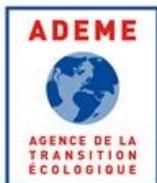
Réalisation du schéma directeur cyclable
 Avant Pays Savoyard
 Installation de compteurs vélos
 et vélos de service.

Dépenses : environ 50.000 €
 Financement à 80%





Les financements mobilisés



AVELO 2

½ poste d'animation

Etudes pré-opérationnelles d'aménagement

Service de prêt de VAE moyenne durée

Actions de sensibilisation (grand public et scolaires)

Financement à 50%

Avec le soutien de :



Compléments de financements avec le
Département de la Savoie (enveloppe territoriale)
et programme LEADER...



Les financements mobilisés

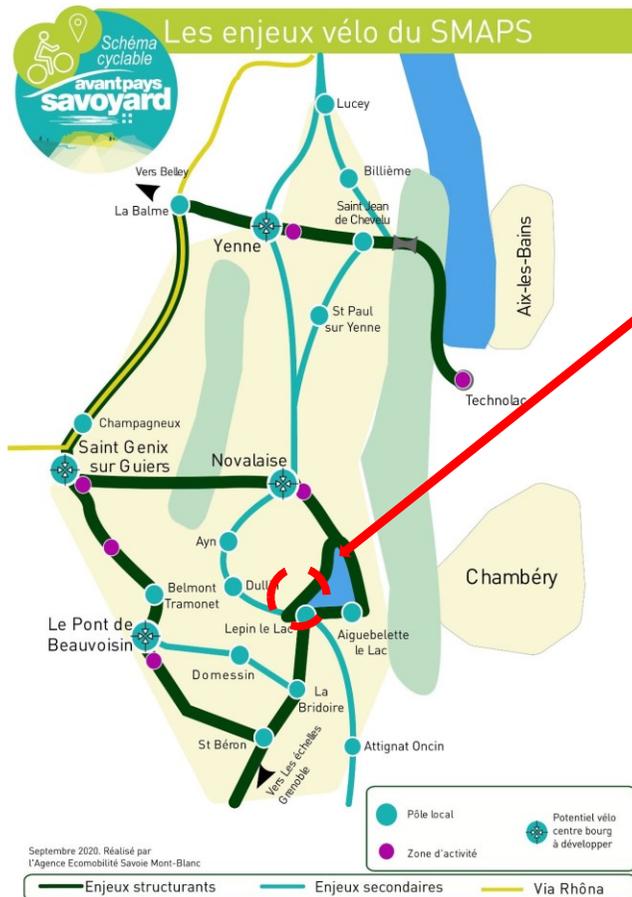

**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plan vélo et MOBILITÉS ACTIVES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
LAC D'AIGUEBELETTE



Voie cyclable du lac d'Aiguebelette tronçon sud-ouest / connexion avec la gare de Lépin-le-Lac



Coût 2.644.000 € HT

Financement ETAT : 565 750 €




**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**PLAN VÉLO
& MOBILITÉS ACTIVES**

Cartes

Intégration au schéma directeur
Zoom sur le secteur
Potentiel de **mobilité...**

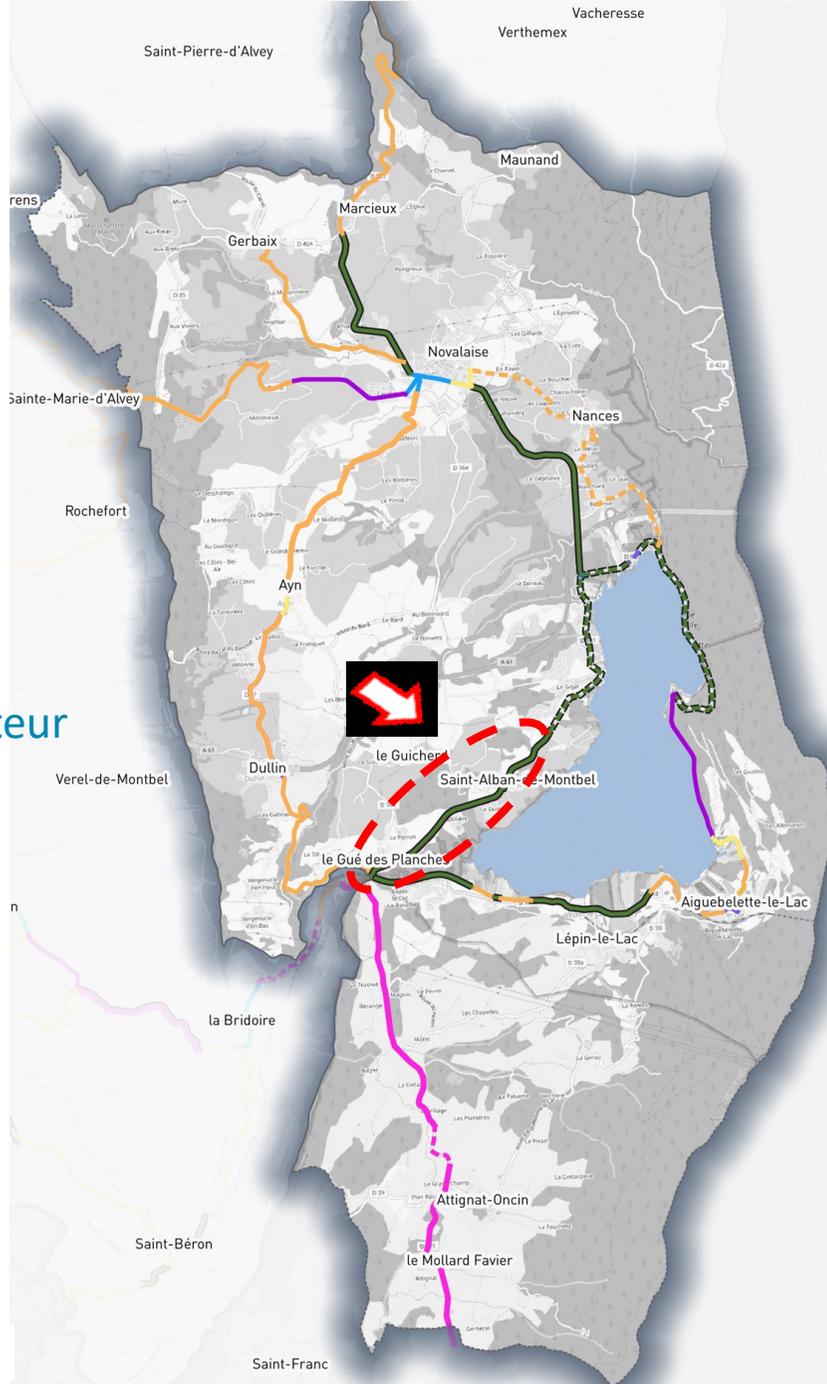
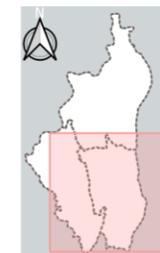


Schéma directeur cyclable Avant Pays Savoyard CC du Lac d'Aiguebelette

Légende

Aménagements proposés

-  Bandes cyclables
-  Partage de voirie
-  Voie centrale banalisée
-  Voie verte
-  Zone 30
-  Zone de rencontre
-  Zone 30 à améliorer
-  Aménagements existants



0 750 1 500 m



Fond de carte : Openstreetmap
Réalisation : Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2020





Schéma directeur cyclable
 Avant pays Savoyard
 Mai 2021
 Rive Ouest lac d'Aiguebelette



Centres villages



Hameau connecté



Zone artisanale



Pôle touristique et de loisirs

Voie verte existante

Voie verte projet RIVE OUEST

Piste cyclable - projet

Voie partagée vers les hameaux



Gare



Commerces



Parking covoiturage



Plage



Compteur vélo existant

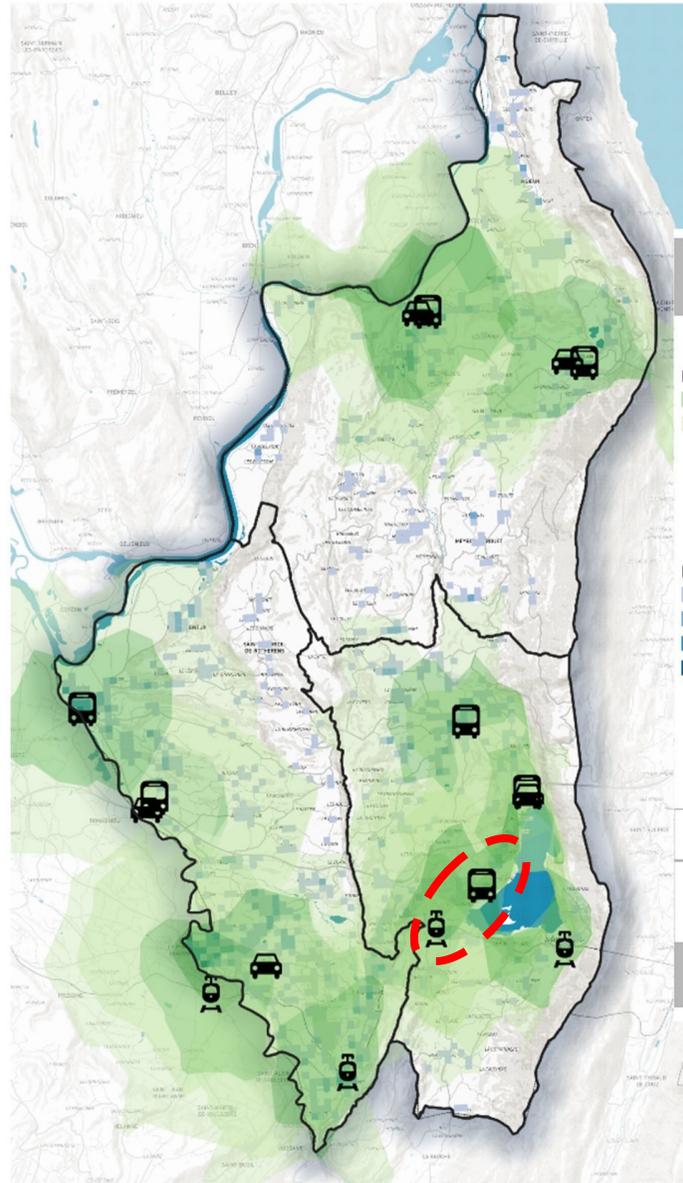
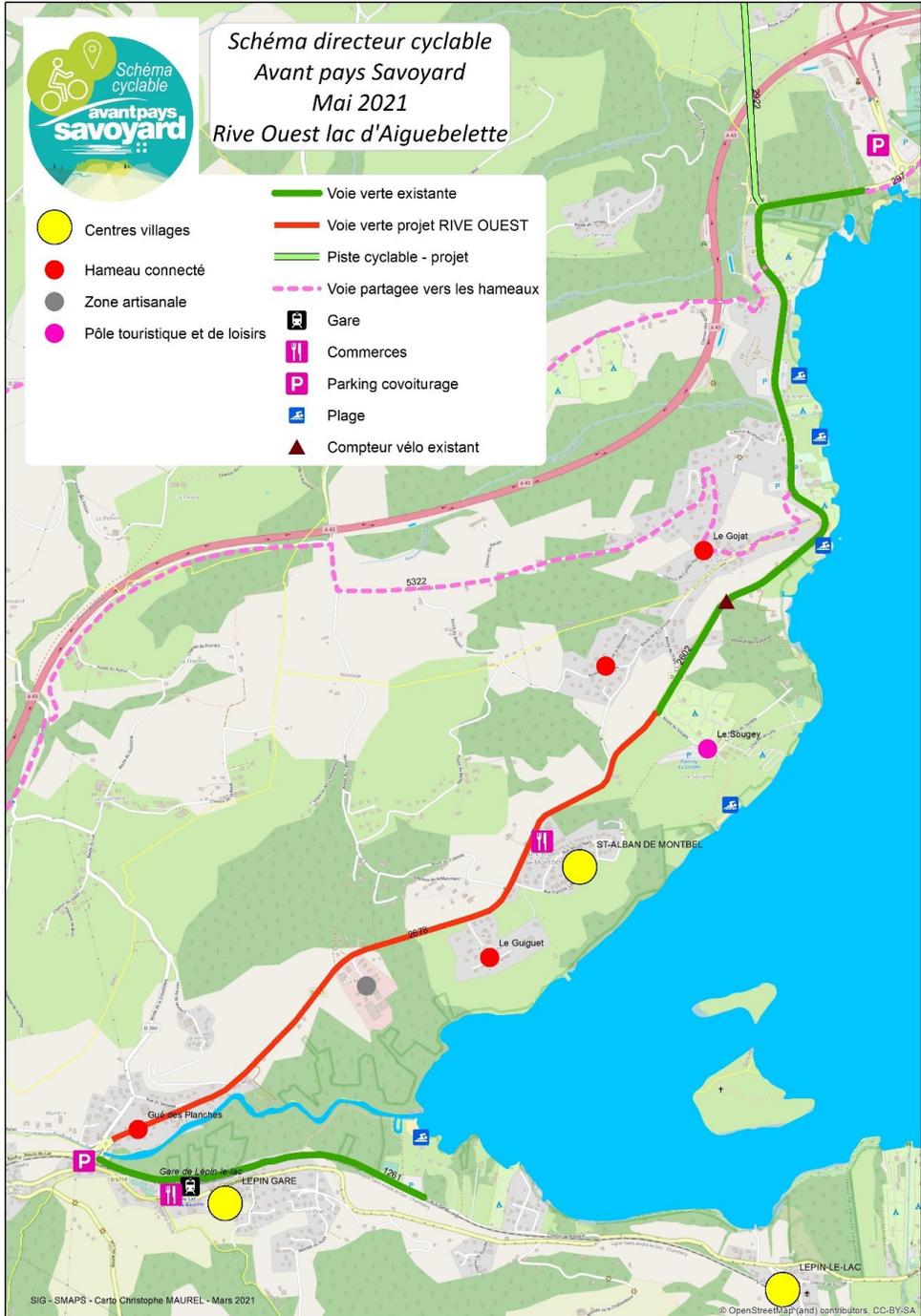


Schéma directeur cyclable
 Avant Pays Savoyard
 Potentiels d'intermodalité

Légende

Potentiel d'intermodalité

Vélo

VAE



Gare SNCF



Aire de covoiturage



Arrêt Belle Savoie Express

Nombre d'habitants par carreau de 200m

7,5 - 30

30 - 73

73 - 161

161 - 284

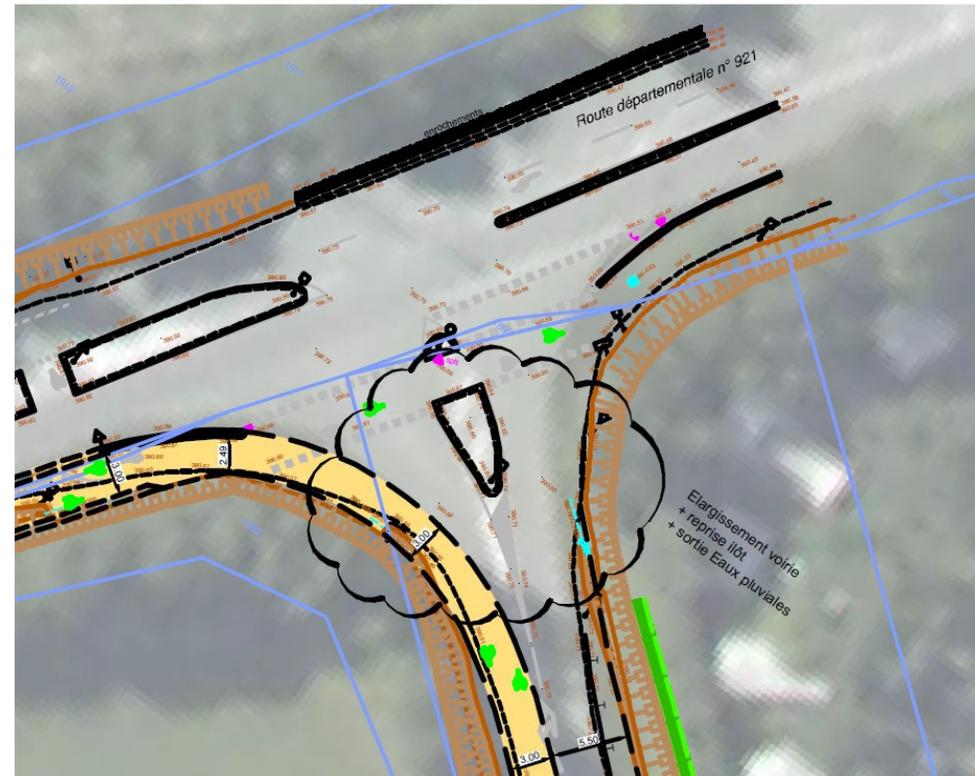
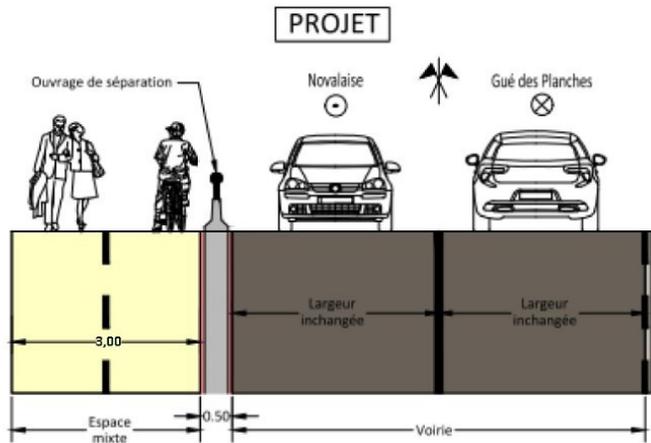
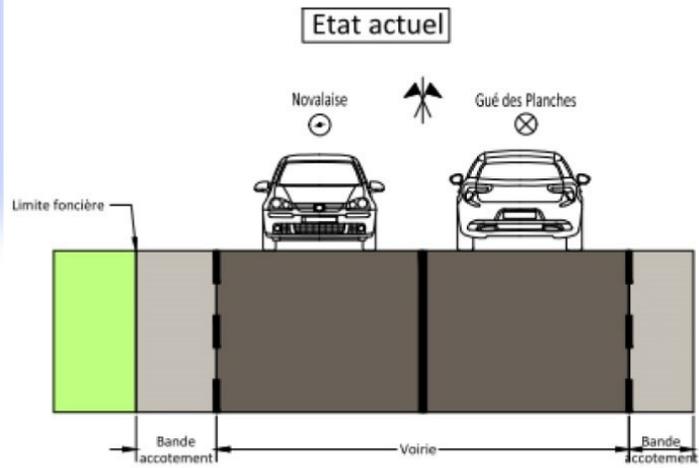


0 2.5 5 km

Fond de carte : Openstreetmap

Réalisation :
 Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc 2020





Profils,
Plans...
Conformités aux préconisations Cerema



Les difficultés à lever

1 – Mobilisation des partenaires

2 - Une gouvernance claire > pour valider le contenu du projet et les participations des collectivités locales

2 – Un dossier avec contenu détaillé et chiffrages précis : souvent besoin d'études préalables à anticiper!

3 – Pour les infrastructures, nécessaire d'avoir un **schéma directeur cyclable** pour prouver l'intégration du projet dans la politique cyclable du territoire. (cohérence locale et liens avec territoires voisins).



Plan pluriannuel d'investissement ?

Inexistant à ce jour avec multiplicité de gestionnaires et maître d'ouvrage (Communes, EPCI, Département, Région...).

On **accompagne** les différents MO, notamment pour répondre aux appels à projets en cours.

Accompagnement de la mise en place du schéma directeur au fil de l'eau en fonction de l'avancement des études et des opportunités (travaux de voiries...)



Préparer ses candidatures

- Préalable de vérifier l'éligibilité !
- Intégrer les échéances imposées et caler les comités de validation (gouvernance locale). Consulter les plateformes pour bien prendre connaissance des pièces demandées!
- S'assurer de la faisabilité du projet (maîtrise foncière, contraintes environnementales, dossiers d'autorisation...) sur la durée de validité de l'aide.
- Commander les études préalables nécessaires suivant l'état de maturation du projet : Faisa, APS, APD...
- S'appuyer sur les orientations fixées par le schéma directeur local : enjeux de l'aménagement dans la politique cyclable globale.
- Argumenter le service rendu pour faciliter la mobilité du quotidien, appuyé de **données** chiffrées (population desservie, données de trafics, vitesses...)
- Ne pas attendre les AAP et **anticiper** : avoir des dossiers prêts car le temps des études préalables est parfois important.



Pérenniser les actions et leur financement?

Création de postes sur la politique cyclable... > **budget de fonctionnement** dédié. Anticiper les appels à projet pour financer l'ingénierie de la politique cyclable. (visibilité sur 3 ans)

Formaliser un Comité de Pilotage de la politique cyclable, qui se réunit à minima 2 fois par an avec les partenaires financiers.

Mettre en place des outils d'évaluation (comptages, enquêtes...)

Difficulté à anticiper les coûts de fonctionnement des aménagements : entretien... négociation à engager avec gestionnaires des routes : mutualisation de matériel et de moyens humains ?



Conseils à partager ?

Si inexistant : valider un schéma directeur cyclable

= souvent une exigence des financeurs.

Valider un budget annuel de fonctionnement pour l'animation.

Présenter et défendre son schéma aux structures supra :

Région pour les itinéraires d'intérêt régional, (voies vertes touristiques...)

Département pour les itinéraires d'intérêt départemental.

Être en veille sur les dispositifs grâce à l'intégration dans les réseaux.

(vélo & territoire, DDT, Avélo 2...)

Dès l'intention, échanger avec les services en charge des dispositifs

d'accompagnement : Etat, Région, Département...